

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

**Décision du président
N° BF_002_2023**

OBJET : DM - 002

PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

Jean-Paul POURQUIER, dûment convoqué, s'est réuni en Ordinaire, PETR du Pays du Gévaudan Lozère, sous la présidence de POURQUIER Jean-Paul, Président.

Présents : 12 - Représentés : 0 - Votants : 12 - Adoptée

Présents : LAFOURCADE Noël, Conseiller, JOUBERT Raymonde, Conseillère, GIRMA Gilbert, Conseiller, BREZET Eve, Conseillère, ASTRUC Alain, Conseiller, BOUNIOL Lionel, Conseiller, BRUGERON Jean-Noel, Conseiller, HUGON Christine, Conseillère, PIGNIDE Thomas, Maire, POURQUIER Jean-Paul, Président, SALEIL Jean-Claude, Conseiller, SARTRE Francis, Conseiller.

Absents : THEROND Michel, Conseiller, SUDRE Vincent, Conseiller, ROUQUET Joël, Conseiller, RODRIGUES David, Conseiller, REY Pierre, Conseiller, JAFFUEL Ludovic, Conseiller, GUENNOU Alain, Conseiller, GRAS Denis, Conseiller, CORNUT Séverine, Conseillère, CA YREL Jean-Claude, Conseiller, CASTAN Michèle, Conseillère, CASTAN Emmanuel, Conseiller, BASTIDE Bernard, Conseiller, BOUARD Agnès, Conseillère, BREMOND Patricia, Conseillère, ITIER Jean-Paul, Conseiller, PIC Jérémy, Conseiller, REMIZE Maggy, Conseillère, ROCHOUX Philippe, Conseiller, SOULIER Samuel, Conseiller, VALENTIN Christine, Conseillère.

Secrétaire : HUGON Christine est élu secrétaire de séance.

Le Maire expose au Jean-Paul POURQUIER que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2023
048-200078343-BF_003_2023-BF

République Française
 Département : LOZERE
 Arrondissement : Mende
PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
011 - 62268	Autres honoraires, conseils	0,00	40 000,00
011 - 617	Etudes et recherches	0,00	-40 000,00
011 - 61351	Matériel roulant	0,00	100,00
011 - 6156	Maintenance	0,00	1 300,00
011 - 6184	Versements à des organismes de formation	0,00	700,00
011 - 6188	Autres frais divers	0,00	150,00
011 - 6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	400,00
012 - 64111	Rémunération principale titulaires	0,00	4 400,00
012 - 64131	Rémunérations	0,00	-4 400,00
6615 ()	Intérêts comptes courants et de dépôts	0,00	1 600,00
66111 ()	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	-300,00
011 - 60623	Alimentation	0,00	300,00
011 - 60622	Carburants	0,00	250,00
011 - 6183	Frais de formation (personnel extérieur	0,00	-2 500,00
011 - 62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	-1 000,00
011 - 60621	Combustibles	0,00	-1 000,00
	TOTAL FONCTIONNEMENT	0,00	0,00
Investissement		Recettes	Dépenses

Copyright A.G.E.D.I

Page 1

Investissement		Recettes	Dépenses
		0,00	0,00
	TOTAL INVESTISSEMENT	0,00	0,00

TOTAL

RF
Préfecture

0,00

Contrôle de légalité
 Date de réception de l'AR: 06/11/2023
 048-200078343-BF_003_2023-BF

République Française
Département : LOZERE
Arrondissement : Mende
PETR PAYS DU GEVAUDAN LOZERE

POURQUIER Jean-Paul, Président, invite Jean-Paul POURQUIER à voter ces crédits
Jean-Paul POURQUIER après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à PETR du Pays du Gévaudan Lozère, les jours, mois et ans indiqués ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

POURQUIER Jean-Paul, Président



Fait à MARVEJOLS, le 16 octobre 2023

RF
Préfecture

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 06/11/2023
048-200078343-BF_003_2023-BF